

CRÉER SA JUNIOR ENTREPRISE



De 6 à 25 ans, les fesses vissées aux bancs de l'école, on ingurgite une bonne dose de connaissances théoriques... Que l'on pourra utiliser en pratique, de 25 à 65 ans, une fois passé du côté des travailleurs. Cette compartimentation études / travail ne vous convient pas ? Rassurez-vous, vous n'êtes pas le seul. 140 associations étudiantes à travers la France ont déjà créé leur Junior-Entreprise afin de faire tomber les murs entre vie étudiante et vie professionnelle. Essentiellement tournées vers des activités de conseil, ces associations à but non lucratif utilisent pleinement les compétences des étudiants de leurs filières au profit d'entreprises désireuses d'un regard neuf sur leurs activités. Mode d'emploi.

1. PAUFINER LE CONCEPT

Un bon chef d'entreprise ne se lance pas tête baissée dans un projet sans un business plan réglé à la virgule près. Le vôtre se résume à quelques questions essentielles : que puis-je faire ? Quel intérêt ai-je à le faire dans le cadre d'une Junior-Entreprise ? Comment réaliser concrètement mon projet ?

LA JUNIOR-ENTREPRISE, C'EST QUOI ?

Une Junior-Entreprise est une association étudiante proposant aux entreprises des services (conseil, audit, études...) mettant en oeuvre le savoir-faire de l'école ou de l'université dans laquelle elle est implantée. L'appellation de Junior-Entreprise est un label accordé par la Confédération nationale des Junior-Entreprises (CNJE) lorsque le projet répond à certains critères.

Rien ne vous empêche, bien sûr, de créer votre petite entreprise en dehors de ce cadre, mais appartenir à la CNJE pourra vous apporter un certain nombre d'avantages. Le premier d'entre eux, et non des moindres, est de pouvoir profiter des expériences accumulées par ce réseau qui vient de fêter ses 40 ans. En plus de conseils et d'un appui personnalisé, la CNJE organise plusieurs fois par an des rencontres entre

JE afin qu'elles puissent échanger sur leurs galères et bons plans. De plus, le label Junior-Entreprise, de plus en plus reconnu, devrait vous ouvrir les portes des professionnels plus facilement que si vous vous présentez comme une « jeune société de service dirigée par des étudiants ».

Deux petits avertissements néanmoins avant de vous lancer dans l'aventure. Si votre but est d'engranger un maximum de profits afin de remplir votre compte en banque, passez votre chemin : les JE sont des associations à but non lucratif. Association étudiante et, de fait, forcément liée à un établissement, votre JE ne pourra pas, par ailleurs, servir de structure de départ à l'entreprise que vous aviez toujours rêvé de créer une fois sorti de l'école.

QUELS PROJETS POUR QUELLE JUNIOR-ENTREPRISE ?

Créées pour palier les manques de formations souvent trop théoriques, les Junior-Entreprises ont pour vocation d'apporter aux élèves une plus-value dans leur cursus. Cependant, si les services proposés ne servent qu'aux étudiants sans rien apporter au monde professionnel, les clients ne risquent pas de se bousculer au portillon ! À vous, donc, de trouver un projet s'adaptant à la fois à vos diplômés et aux besoins du marché.

Pour le reste, pas de freins à vos ambitions les plus folles. Longtemps chasse gardée des écoles d'ingénieurs et de commerce, en apparence mieux placées pour proposer des services aux entreprises, les JE se multiplient aujourd'hui dans les universités, tous domaines confondus. On peut ainsi citer l'exemple de Site et Espace, association des étudiants en urbanisme de la Sorbonne, qui fournit des études d'amélioration de l'habitat aux collectivités locales, à des sociétés d'économie mixte et même à la RATP. Et si les menus services que pourraient rendre les élèves de votre formation à des entreprises ne vous sautent toujours pas aux yeux, ou que vous avez du mal à formaliser votre projet, n'hésitez pas à prendre contact avec les différents relais locaux de la Confédération nationale des Junior-Entreprises. Ils pourront vous initier aux charmes discrets du paysage entrepreneurial français.

COMMENT ENTRER DANS LA FAMILLE DES JUNIOR-ENTREPRISES ?

Devenir une Junior-Entreprise c'est un peu comme entrer en chevalerie : une fois votre dossier ficelé et proposé à la CNJE, il vous faudra passer plusieurs sas avant d'être officiellement adoubé en tant que JE et devenir ainsi l'un des étendards de cette noble confédération.

✓ Sas n°1 : la Junior-Création

Ceinture jaune de la Junior-Entreprise, la Junior-Création est un tout jeune projet, accepté sur le principe, mais qui doit faire ses preuves. Pendant quelques années, l'apprenti entrepreneur sera donc chapeauté, conseillé et accompagné par la confédération. L'association pourra ainsi se structurer et commencer à réaliser quelques études.

✓ Sas n°2 : la Pépinière Junior-Entreprise

Entre le statut de Junior-Création et celui de Junior-Entreprise, les Pépinières sont en transition pour accéder à l'indépendance. Accèdent au rang de Pépinières les Junior-Créations ayant fait leurs preuves et attendant de revêtir l'armure de JE, ou les associations étudiantes ayant déjà des activités de service rodées et souhaitant entrer en confédération.

✓ Junior-Entreprise : la consécration

Garantes et représentantes de la « marque » Junior-Entreprise, les associations bénéficiant de ce label doivent se montrer irréprochables : trésorerie équilibrée, activité régulière, qualité de service reconnue...



✓ Le sas de décontamination : la Junior-Initiative

Ça n'est pas parce que l'on est adoubé JE qu'il faut se laisser aller, au contraire : une erreur d'aiguillage et vous pouvez (presque) repartir à la case départ. Le statut de Junior-Initiative a ainsi été créé pour les JE qui, ayant connu des problèmes structurels, reçoivent un encadrement privilégié pendant une période d'un ou deux ans. Lorsqu'on est une grande famille, on se serre les coudes quand les temps sont durs...

2. FAIRE FONCTIONNER VOTRE ASSO

Vous l'aurez compris, faire fonctionner une Junior-Entreprise n'est pas un exercice de tout repos. Voici donc quelques tuyaux pour passer des TP à la vie professionnelle...

TROUVER UNE ORGANISATION INTERNE

Avant toute chose, il va falloir vous organiser en interne pour que les postes clés de la Junior-Entreprise soient pourvus, et tenus par quelques étudiants très impliqués. La JE se compose, comme toute association, d'au moins un trésorier chargé de veiller sur la bourse, d'un administrateur responsable des paperasseries, et d'un président pour chapeauter le tout. Si d'autres personnes se sentent la motivation nécessaire pour faire partie du bureau, elles sont les bienvenues.

Plus l'équipe est importante, plus vous pourrez affiner les missions de chacun : une personne chargée des relations avec les entreprises, une autre de celles avec les étudiants, une autre encore pouvant se consacrer à la mise en place de documents de communication (site Internet, lettre interne...). Mais n'oubliez pas : tout ce beau monde est bénévole et leur implication ne compte que pour la gloire (et l'expérience)...

Exception faite du désintérêt financier des membres du bureau, la JE fonctionne comme une entreprise classique. Première étape : démarcher des clients jusqu'à ce que l'un d'eux cède à vos arguments et décide de vous confier une mission. Les sommes qui vous seront versées pour ladite mission vous serviront, en premier lieu, à rémunérer les étudiants qui accepteront de jouer les apprentis conseillers, ensuite à pourvoir aux menus frais impliqués par la mission (impression du rapport, déplacements...) et enfin à contribuer au budget de fonctionnement global de votre JE. Ça a l'air simple ? Rentrons dans le détail pour nous en assurer.

TROUVER DES CLIENTS

Identifier une entreprise qui pourrait s'intéresser à vos services, choisir le bon interlocuteur, passer le barrage de la secrétaire, prononcer les arguments qui feront mouche : démarcher des clients est une véritable course d'obstacles. Pour les surmonter, la CNJE peut vous être d'un précieux secours. Si vous êtes mieux placé qu'elle pour faire une étude de marché des entreprises qui, dans votre secteur et votre région, pourraient s'intéresser à vos prestations, elle peut en revanche vous aiguiller sur la manière de les aborder.

L'expérience des centaines de Junior-Entreprises qui se sont créées depuis 40 ans a, par exemple, permis d'identifier les interlocuteurs les plus à même de s'intéresser aux services proposés par les différents cursus : service qualité pour les ingénieurs, marketing pour les commerciaux, etc.

La mise en réseau a également permis de développer un argumentaire commun, fonctionnant auprès des entreprises. Pierre-Loïc Benoit, président de la CNJE pour l'année 2006-2007, déconseille ainsi fortement aux Junior- Entreprises de faire concurrence à des professionnels à grands coups de tarifs bradés. Les services proposés par les JE intéressent soit des sociétés visant un public jeune et souhaitant donc recueillir le point de vue de leurs pairs, soit des entreprises intéressées par de nouvelles techniques ou de nouveaux modes de travail enseignés dans une formation. Dans les deux cas, les prestations des JE s'inscrivent en complément du travail des cabinets de conseil ou d'étude plus expérimentés. Deux mots d'ordres, donc, pour se faire mousser : jeunesse et innovation !

Avant la poignée de main finale, la CNJE conseille aux apprentis entrepreneurs de porter une attention toute particulière aux contrats : contenu de la mission, délais, conditions de rémunération... Tout doit y être dûment spécifié afin de rassurer les clients, mais aussi afin d'éviter que quelques entreprises mal intentionnées ne profitent de la candeur estudiantine pour manquer à leurs engagements. Pour éviter ce type de mésaventure, la CNJE propose également de mettre des avocats à disposition de vos Junior-Entreprises.

TRouver DES ÉTUDIANTS

La mission en poche, il vous faudra trouver des étudiants prêts à exercer leurs savoir-faire. Ces derniers n'ont pas obligation d'être des membres actifs de l'association. Assurez-vous en revanche de leur motivation et de leur disponibilité car, s'ils ne remplissent pas correctement leur tâche ou le font dans un délai trop long, ce sera à vous d'assumer les foudres du client. Un véritable rôle de DRH, en somme, pas si facile à assurer lorsque l'on est confronté à des camarades de promo...

La rémunération est fixée selon des tarifs de jours travaillés, la somme allouée étant adaptable en fonction de la rétribution proposée par le client. La tâche est, bien évidemment, plus ou moins bien payée selon sa difficulté : un sondage « général » sur une tranche 18-25 ans sera ainsi beaucoup moins bien rémunéré que si l'entreprise demande un panel de jeunes fans de tuning en deuxième année d'histoire dans le sud de la France...

TRouver UNE RÉPUTATION

La CNJE effectue régulièrement des contrôles afin de vérifier la qualité de votre trésorerie, le respect des contrats... Outre ce contrôle, qui peut vous faire perdre le label de JE pour celui de Junior-Initiative, la qualité de votre travail va peu à peu déterminer la réputation de votre micro-société. Ne sous-estimez pas la bouche à oreille entre les entreprises, surtout si le secteur dans lequel vous proposez vos services n'en compte que quelques-unes.

Cette réputation est d'autant plus importante à soigner qu'elle ne met pas seulement en jeu la Junior-Entreprise mais votre formation dans son ensemble : une JE fournissant des services de qualité donnera certainement envie à la boîte de se tourner



vers les anciens de la filière au moment de recruter... Et inversement, de les fuir si leur travail se révèle insuffisant. Veillez donc à toujours faire preuve de sérieux dans vos relations avec vos clients.

3. RÉCOLTER LES LAURIERS

Outre la possibilité d'exercer ses talents avant même l'entrée dans la vie professionnelle, la Junior-Entreprise est également un excellent moyen de mettre un pied dans le secteur qui vous emploiera une fois le diplôme en poche. Voici quelques conseils pour exploiter au mieux les lauriers de la Junior.

RENCONTRER DES ENTREPRISES

Pierre-Loïc Benoit le confirme : des entreprises qui engagent le chargé de mission d'une JE, ça s'est déjà vu. Evidemment, l'exemple est loin de faire règle, et harceler un client à grands coups de CV serait pour le moins déplacé. Vous pouvez néanmoins, et avec un peu plus de subtilité, poser quelques jalons. Si la mission s'est bien passée et que le client vous félicite, profitez-en, par exemple, pour lui demander une recommandation professionnelle... Un moyen détourné de lui faire comprendre que vous serez bientôt sur le marché. Une fois sorti des études, n'hésitez pas non plus à recontacter d'anciens clients avec lesquels le feeling était bien passé : se forger un réseau est aussi l'une des raisons d'être de la Junior-Entreprise.

ENRICHIR SON CV

Le client ne vous a pas retenu pour faire de vous le prochain PDG de la boîte ? Ça n'est pas une raison pour ne pas mettre votre expérience en valeur sur votre CV au moment de chercher un emploi. La participation active à une Junior

Entreprise montrera aux recruteurs que vous avez le goût d'entreprendre, que vous êtes capable de vous bouger pour réaliser des projets... Et surtout que vous êtes d'ores-et-déjà opérationnel.

En outre, prendre l'exemple concret d'une mission pour expliquer le type de formation apportée par votre filière pourra être beaucoup plus parlant pour l'employeur que des intitulés abscons et peu lisibles.

PASSER LE RELAIS DE LA JE

Ce n'est pas parce que vous quittez les études et entrez dans la vie active que vous devez laisser votre JE sombrer comme un boys band après le tube de l'été. Et la solidarité entre promos n'est pas la seule raison : une JE qui marche bien, c'est aussi une vitrine pour votre formation, et cela aura son importance au moment de cher-

cher un emploi. Pour passer le relais, quelques règles d'or : une trésorerie claire et équilibrée, un agenda d'anciens clients mis à jour et commenté (missions effectuées et appréciations du client, prises de contact n'ayant pas abouti...), annuaire d'anciens « ressources » pouvant guider les nouveaux en cas de pépin... Pour que le passage d'équipe se passe au mieux, n'hésitez pas, dès le printemps, à inclure des éléments motivés des prochaines promos dans l'équipe afin qu'ils puissent reprendre le flambeau le moment venu.

Enfin, si la JE, association étudiante affiliée à un établissement, ne peut servir de structure de base à une entreprise « adulte » rien ne vous empêche, si cette expérience vous a plu, de créer votre petite entreprise une fois le diplôme en poche. Quand le virus de l'entrepreneuriat nous tient !

 Plus d'infos sur www.junior-entreprises.com

